



Proprement DIT
Le service de proximité par Excellence

Proprement DIT Charleroi

Date d'expertise : 01 octobre 2020

Place de la Perche 4
6040 Charleroi

+32 71 74 15 21
jumet@proprementdit.be

Information générales

Proprement DIT est une entreprise active dans le domaine des titres-services, du maintien et des soins à domicile. Elle vous propose les services suivants:

- * Nettoyage
- * Repassage
- * Courses ménagères
- * Petits travaux de couture
- * Préparation de repas
- * chef à domicile
- * Prestations de bricolage et de jardinage
- * assistant(e)s senior pour favoriser l'autonomie et le maintien à domicile. Nos assistantes senior sont formées en continu en diététique, nursing, manipulation de personnes à mobilité réduite, secourisme, premiers soins et psychologie de la personne âgée.
- * Soins infirmiers à domicile

01 Les services proposés sont

A domicile

Etre aidé dans ses actes essentiels

- Pour préparer le repas
- Pour recevoir des repas préparés
- Pour manger
- Pour se laver/s'habiller
- Pour se coiffer
- Pour aller aux toilettes
- Pour appeler/recevoir une aide urgente
- Pour recevoir un soin esthétique
- Pour recevoir un soin des ongles
- Pour recevoir un soin des pieds
- Pour suivre un régime

Se soigner

- En recevant des soins infirmiers
- En recevant des soins palliatifs
- En étant aidé pour prendre ses médicaments
- En réalisant une prise de sang
- En recevant un suivi psychologique

Gérer son quotidien

- Se faire livrer/apporter ses courses
- Se faire accompagner pour faire ses courses oui
- Etre accompagné/recevoir de l'aide

Entretien son logement

Etre aidé pour les tâches ménagères

Etre aidé pour entretenir son jardin

Réaliser de petits travaux

Le public cible

Des personnes en situation de handicap

- Les personnes en fauteuil roulant
- Les personnes marchant difficilement ou appareillées
- Les personnes aveugles
- Les personnes mal voyantes
- Les personnes sourdes
- Les personnes mal entendantes
- Les personnes présentant une déficience intellectuelle
- Les personnes présentant des troubles de l'apprentissage.
- Les personnes ayant des difficultés psychiques ou psychologiques

Des catégories d'âge

- Les jeunes adultes de 19 à 21 ans
- Les adultes de 22 à 64 ans
- Les séniors de 65 à 79 ans
- Les séniors de plus de 80 ans

Auteur :

Un auditeur officiel AccessAndGo

